

DESCRIPTION DE FONCTION : FORMATEUR (TRICE) en CTA CENTRE DE TECHNOLOGIES AVANCEES INSTITUT EMILE GRYZON

Objectif

Le / La formateur (trice) du Centre de Technologies Avancées (CTA) est responsable de missions et de compétences relatives à la formation des enseignants / élèves / étudiants / apprenants / chercheurs d'emploi et de la promotion de la participation financière européenne en CTA.

Description

Sous la responsabilité du directeur de l'Institut Emile Gryzon (IEG) et du coordonnateur du CTA, le / la formateur (trice) assure la rédaction des séquences d'apprentissage dans les domaines de la chocolaterie, de la confiserie, de la boulangerie, de la pâtisserie et de la glacerie. Il /elle donne les formations au public cible sur les équipements technologiques présents au CTA. Le / La formateur (trice) assure également des activités de découvertes Métiers.

Profils d'entrée :

- 1) Enseignant(e) nommé (e) à titre définitif dans l'enseignement secondaire qualifiant & (professionnel ou technique) et expert (e) technique des métiers suivants :
 - la chocolaterie (expertise exigée),
 - la confiserie (expertise exigée),
 - la boulangerie, la pâtisserie, la glacerie (expertise souhaitée)
- 2) Expert (e) technique des métiers suivants :
 - la chocolaterie (expertise exigée),
 - la confiserie (expertise exigée),
 - la boulangerie, la pâtisserie, la glacerie (expertise souhaitée)

Statuts:

- 1) Si profil enseignant (e) :
 - Professeur (e), nommé(e) en détachement article 6 (congé pour mission),
 - Durée : du 24-08-26 au 02-07-27 (sous réserve de la prolongation des subsides)
- 2) Si profil expert (e) :
 - Convention de mise à disposition par l'intermédiaire du Service Public Francophone Bruxellois ; SPFB (Cocof)
 - Durée : du 24-08-26 au 02-07-27 (sous réserve de la prolongation des subsides)



Compétences exigées :

- Expert (e) technique des métiers suivants :
 - la chocolaterie (expertise exigée),
 - la confiserie (expertise exigée),
 - la boulangerie, la pâtisserie, la glacerie (expertise souhaitée)
- Avoir des aptitudes pédagogiques et techniques dans le ou les domaines enseignés,
- Avoir des aptitudes organisationnelles flexibles,
- Être familier (lière) aux méthodes et outils traditionnels et modernes de formation,
- Être capable de s'adapter pédagogiquement à un public très varié (**les publics changent quotidiennement**),
- Être capable d'utiliser les outils bureautiques et de recherche d'informations,
- Être curieux / se et en perpétuelle recherche de technologies nouvelles dans les domaines d'expertises demandés.

Cadre de la mission:

- Financée par le Fonds social européen,
- Sous le contrôle du directeur et du coordonnateur du CTA de l'Institut Emile Gryzon,
- 50 % de charge correspond à **19 heures /semaine**,

Remarque:

1 Equivalent Temps Plein CTA correspond à 38h par semaine,

- Horaire fixé en accord avec le directeur et le coordonnateur,
- Un journal de bord sous forme d'un journalier devra être complété et partagé,
- Obligation de tenue d'un journal de classe CTA avec reporting de toutes les activités effectuées pour le CTA à remettre en fin d'année scolaire,
- Publics pouvant prétendre à des formations au CTA :
 - les élèves et les enseignants et enseignantes :
 - de 4e, 5e, 6e et 7e années des options techniques de qualification, artistiques de qualification et professionnelles, ainsi que du 4e degré professionnel, de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice et en alternance,
 - des options organisées en article 45 dans l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 en alternance ;
 - de la 3e phase de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3, de plein exercice et en alternance ;
 - de 5e et 6e année des options techniques de transition de l'enseignement secondaire ordinaire ;
 - les étudiants et étudiantes, ainsi que les enseignants et enseignantes :
 - de l'enseignement pour adultes ;
 - de l'enseignement supérieur ;
 - les chercheuses et chercheurs d'emploi, par l'intermédiaire du Forem et de Bruxelles Formation ;
 - les apprenants et apprenantes, ainsi que les formateurs et formatrices, de l'IFAPME, de l'AViQ et de l'EFP,
- Publics pouvant prétendre à des activités de Découverte métiers :
 - les élèves :
 - de la 5e année primaire à la 3e année secondaire de l'enseignement secondaire ordinaire ;
 - âgés d'au moins 10 ans inscrits dans l'enseignement fondamental spécialisé ;
 - de 1er, 2e et 3e année de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4 ;
 - de la 2e phase de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 ;



- Les supports papier ou électroniques créés restent la propriété du CTA,
- Le formateur veille à
 - La complémentarité entre les 4 CTA du secteur (inter réseaux)
 - La complémentarité avec les CDC ou CDR du secteur en lien avec les options : les profils de formation et les programmes des différents réseaux d'enseignement,
- Le formateur veille à promouvoir l'intervention financière européenne en CTA.

Descriptions des missions du formateur CTA :

Se former

- se former à l'utilisation du matériel du CTA

S'informer

- sur les profils et programmes concernés
- sur les supports existants
- sur les modules existants

Préparer l'offre de formation

- identifier les modules de formation à proposer par le CTA
- lister les possibilités de formations
- rédiger des fiches descriptives des modules proposés

Préparer les supports

- Pour le public cible du CTA
- Comment?
 - En rédigeant des modes opératoires, protocoles.....
 - En adaptant des supports fournisseurs
 - En rédigeant des mises en situation
- Pour quelles activités ?
 - Cibler les **besoins** des futurs utilisateurs
 - Cibler des activités
 - qui s'intègrent facilement dans la planification du professeur
 - qui ne peuvent être réalisées en école (plus-value)
 - dont les prérequis sont clairement identifiés
 - qui peuvent se poursuivre en école (lien entre le matériel de l'école et du CTA)

Former

- préparer le matériel, les consommables, les équipements et les locaux avant la formation,
- former tous les publics,
- assurer la remise en ordre du matériel après la formation,
- gérer le stock des équipements et des consommables (inventaire, commandes,...),
- respecter les normes d'hygiène et de sécurité.

Promouvoir le fait que les actions menées dans le CTA sont financées par le FSE

- Utiliser les logos officiels sur les supports de formation.

Contrôler le bon fonctionnement du matériel et assurer sa maintenance préventive et curative (Entretien, nettoyage, actions et suivis en cas de panne...)

Gérer le stock des consommables selon les normes HACCP (conditionnement, étiquetage, inventaire, commandes,...)

Gérer le stock des petits équipements (inventaire, remise en ordre,...)